



Vol. I.

MONTRÉAL, AVRIL 1897.

No 7.

COLLABORATEURS :

MM. R. OCT. PELLETTIER	M. J. D. DUSSAULT
F. JEHIN-PRUME	Mlle VICTORIA CARTIER
ARTHUR LETONDAI,	MM. ED. MAC-MAHON
ACHILLE FORTIER	DR. S. DUVAL
M. ERNEST GAGNON	

LE CANADA A L'EXPOSITION DE 1900

Maintenant qu'il est résolu que le Canada participera d'une manière officielle à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, il nous semble que le projet que nous avons aujourd'hui l'honneur de soumettre à nos lecteurs est de la plus haute actualité et de telle importance qu'il devra fixer l'attention de nos gouvernants.

A cette immense foire à la richesse internationale, le Canada étalera aux yeux de l'univers l'immensité de ses ressources agricoles, commerciales, industrielles et autres; il n'y a pas à douter que l'importance et la qualité des envois qui y seront faits ne soient fertiles en résultats dont le pays aura à se féliciter par la suite. Mais, s'il importe que le Canada fasse connaître ses avantages matériels, il importe aussi, à notre avis, que l'Europe sache un peu ce que la pensée canadienne a pu produire.

Jusqu'ici, nos divers gouvernements se sont suffisamment occupés des industriels et des *entrepreneurs* de toute espèce, et nous croyons que le moment est venu de prendre en sérieuse considération les intérêts des artisans de la pensée: hommes de lettres, peintres, sculpteurs et musiciens. L'occasion étant excellente, nul doute que nos hommes d'Etat ne la saisissent pour démontrer enfin que leur sollicitude peut s'élever jusqu'aux choses de l'intelligence.

Voici donc, en vue de la prochaine Exposition uni-

verselle de Paris, le projet que nous soumettons à l'étude des intéressés.

Nous proposons :

- " 1o Que le gouvernement du Canada mette au concours un poème de circonstance, en vers ou en prose, sous forme de cantate, de poème ou épisode légendaire, historique ou symbolique ;
- " 2o Que les auteurs des deux meilleurs poèmes reçoivent une récompense convenable ;
- " 3o Que le gouvernement mette également au concours la musique à composer sur le poème qui aura remporté le premier prix, la partition pour soli chœurs et grand orchestre devant être accompagnée d'une réduction pour piano à deux ou quatre mains ;
- " 4o Que les auteurs des deux meilleures partitions reçoivent une récompense convenable ;
- " 5o Que la partition qui aura remporté le premier prix soit exécutée à Paris en 1900, dans un festival donné sous les auspices du gouvernement du Canada ;
- " 6o Que les jurys des deux concours soient nommés, partie par l'Etat, partie par les conseils municipaux des villes de Montréal, de Québec et de Toronto."

Ce projet, nous en convenons de suite, est susceptible de nombreux amendements; cependant, nous le présentons ainsi avec prière aux intéressés de nous faire connaître leurs vues. Nous avons voulu émettre une idée que nous a suggéré l'intérêt que nous portons aux musiciens de notre pays et nous avons la confiance que le premier ministre du Canada lui donnera tout le développement voulu: ce sera la réalisation initiale de promesses qui, alors qu'elles furent faites, produisirent la plus délicieuse des impressions au sein des cercles artistiques et littéraires.

Maintenant, aux artistes des autres sections des Beaux-Arts de formuler leurs projets!

Puis, la main dans la main!